Besançon

Faux « Prix Nobel » : une sanction disciplinaire prise en décembre

À la suite de la publication par *L'Est Républicain*, dimanche 15 février, d'une enquête sur une supercherie relative à une récompense internationale (la médaille d'or de philologie) attribuée en 2016 au Montbéliardais Florent Montaclair, l'Université Marie & Louis Pasteur, où il enseigne, a réagi mardi 17 février.

Florent Montaclair en janvier 2023. Photo d'archives Lionel Vadam

L'enquête de *L'Est Républicain*, publiée dimanche 15 février, sur la Médaille d'or de philologie, assimilée au Prix Nobel et à la Médaille Fields et attribuée en 2016 à Florent Montaclair, un professeur de lettres de l'Université Marie & Louis Pasteur a fait réagir l'institution, mardi 17 février, par voie de communiqué. Elle apporte d'abord une précision sur sa situation administrative.

Reçu en entretien en juin

« Monsieur Florent Montaclair est enseignant du second degré, affecté au sein de l'Université Marie et Louis Pasteur (UMLP), explique-t-elle. Sa carrière et sa situation administrative sont principalement gérées par le rectorat académique, en sa qualité d'autorité de gestion principale. N'ayant pas la qualité d'enseignant-chercheur, il n'est rattaché à aucune unité de recherche de l'établissement. »

L'Est Républicain a sollicité l'UMLP, informée dès mai 2025 d'une possible supercherie, à deux reprises, à savoir le 24 novembre 2025 et le 8 janvier 2026. Avec, à chaque fois, la même réponse transmise par son service communication : « Une vérification est en cours, il est prématuré de vous transmettre des informations sur ce sujet. » En réalité, il s'est passé beaucoup de choses entre mai et décembre 2025.

« En juin, Monsieur Montaclair a été reçu en entretien par la direction des ressources humaines et la direction des affaires juridiques et institutionnelles, lit-on dans le même communiqué. À plusieurs reprises, il lui a été demandé de produire les éléments justificatifs permettant d'étayer ses déclarations. »

Au regard des éléments portés à sa connaissance, le président de l'Université a procédé le 7 juillet à un signalement auprès du procureur de la République en application de l'article 40 du Code de procédure pénale.

Une sanction, mais laquelle ?

« Parallèlement, une procédure disciplinaire a été engagée le 16 septembre pour manquement présumé aux obligations déontologiques et aux principes d'intégrité scientifique applicables aux agents publics. La section disciplinaire compétente s'est réunie en formation de jugement le 17 décembre et a rendu sa décision, notifiée à l'intéressé. »

Tout en réaffirmant « son attachement aux exigences d'intégrité scientifique, de probité et d'exemplarité qui fondent la confiance dans le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche », l'Université Marie & Louis Pasteur refuse de préciser la nature de la sanction disciplinaire qui a été prise, « conformément au cadre juridique applicable ». Elle précise : « Les voies de recours prévues par le Code de l'éducation restent ouvertes. »

On en saura peut-être plus mardi 24 février. Le procureur de la République de Montbéliard, Paul-Édouard Lallois, a prévu une conférence de presse sur les différents éléments de l'enquête pénale en cours.

● **Alexandre Bollengier**

Belfort ● **Le local de campagne du candidat Florian Chauche (LFI) vandalisé**

La permanence de Florian Chauche est située en zone piétonne au centre de Belfort. Photo Michael Desprez

La permanence de Florian Chauche, candidat aux élections municipales à Belfort et ex-député LFI, a été dégradée dans la nuit de lundi à mardi aux alentours de minuit. Les vitrines du local situé dans l'espace piétonnier en plein centre-ville ont été taguées de croix de Lorraine. Des affiches « Justice pour Quentin », en référence à Quentin Deranque, jeune militant d'extrême droite décédé le 14 février dans une rixe avec des militants d'ultra-gauche, et « La France insoumise complice » ont été collées sur la porte et de la peinture rouge a été déversée au sol et sur les vitres.

Mardi matin, la police nationale a procédé à des prélèvements. Une plainte a été déposée par le candidat. Les caméras de la Ville auraient capté deux hommes cagoulés en train de commettre ces dégradations.

Autechaux

Accident sur l'A36 : le pronostic vital d'un enfant de 7 ans engagé

Mardi, vers 13 h, un véhicule a fait plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser sur l'A36, à hauteur d'Autechaux, dans le Doubs. Les pompiers ont pris en charge un enfant de 7 ans, grièvement blessé au niveau de la tête, qui a finalement été héliporté.

L'enfant de 7 ans a été évacué en urgence en direction de l'hôpital. Photo d'illustration Michael Desprez

Du fait de la météo tempétueuse ces derniers jours, dans le Doubs, les conditions de circulation peuvent devenir particulièrement dangereuses. Les secours sont à nouveau intervenus mardi en tout début d'après-midi sur l'A36, à hauteur d'Autechaux, dans le sens Beaune – Mulhouse. Des témoins venaient de signaler la présence d'une voiture ayant quitté sa trajectoire avant de faire plusieurs tonneaux.

Un hélicoptère atterrit sur l'autoroute

À bord, les pompiers ont pris en charge un père de famille, âgé de 31 ans, qui se trouvait au volant. Il a été légèrement blessé dans le choc. Son fils de 7 ans se trouvait également à bord. Grièvement blessé au niveau de la tête, il a été médicalisé par les secours qui ont demandé une évacuation rapide par la voie des airs. Les gendarmes ont neutralisé la circulation pour permettre à l'hélicoptère Dragon 25 de se poser sur l'asphalte et de prendre en charge l'enfant. Ce dernier a été héliporté dans un état grave en direction de l'hôpital. Son pronostic vital est engagé.

Dans les minutes qui ont précédé cette violente sortie de route, de fortes pluies s'étaient abattues sur la chaussée. Les gendarmes, qui ont été déployés massivement sur les lieux de cet accident, appellent une nouvelle les automobilistes à la prudence. La circulation a été fortement perturbée et a pu revenir à la normale dans le milieu de l'après-midi.

● **V.C.**

Jura

106

L'âge de Laurentine Lallez, doyenne des Jurassiens depuis le 31 janvier et le décès de Louise Couillerot à 106 ans. Née le 16 décembre 1919 dans le Pas-de-Calais, Laurentine Lallez est venue s'installer dans le Jura avec son mari en 1976. Aujourd'hui, elle réside à l'Ehpad L'Éclaircie d'Équevillon.

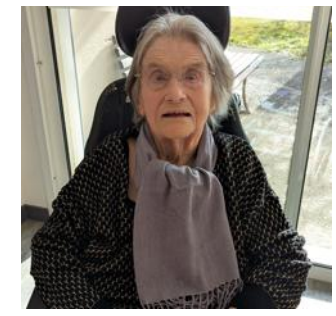

Laurentine Lallez, 106 ans et nouvelle doyenne des Jurassiens. Photo Jennifer Millet

Siège social
rue Théophraste-Renaudot
54180 HOUDEMONT
N° vocal **0809 542 199**
www.estrepublicain.fr

Portage
Abonnements :
lerabonnement@estrepublicain.fr
0 809 100 399 Service gratuit + prix d'appel

L'EST Républicain — Ebra Groupe

SOCIÉTÉ DU JOURNAL L'EST RÉPUBLICAIN SA au capital de 100 440 280 €
Siège social : rue Théophraste Renaudot 54180 HOUDEMONT
ISSN 0240-4958 - CPPAP 0428C83160

Présidente du Groupe EBRA : Sophie GOURMELEN
Directeur général, directeur de la publication : Christophe MAHIEU
Rédacteur en chef : Frédérick MACÉ

Principal actionnaire : EBRA appartient au groupe CRÉDIT MUTUEL ALLIANCE FÉDÉRALE

Imprimerie : L'EST RÉPUBLICAIN, rue Théophraste Renaudot 54180 HOUDEMONT
Origine du papier : France, Belgique, Suisse et Allemagne.
Taux de fibres recyclées : 97%
Eutrophisation : 0,010 Kg/Tonne de papier

ACPM — ARPP autorité de régulation professionnelle de la publicité — Imprim'Vert — Journal Bac de tri — PEFC 10-31-3545